



## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, lors de la séance du 14 avril 2026, à 19 h, le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera au dépôt d'un avis de motion ainsi qu'à l'adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 140-001 décrétant une réserve financière pour les remboursements des cartes à puces servant à la salle d'entraînement.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.

Michael Bernier  
Directeur général et greffier-trésorier